

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUN 2021

Le jeudi 10 juin deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
102	37+17	54
Quorum		52
Total des voix (P53 +R33)		86
Majorité absolue		44

ETAIENT PRESENTS :

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M.	Guy ALBRAND , délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme.	Marie-Laurence ANZALONE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	Félix BOREL , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Yvan BOURELLY , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Roland CARLIER , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Christian CHIAPPELLA , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Mme	Elisabeth CLAUZIER , déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
MM.	Louis-Pierre FABRE , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	David FOURNIER , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme.	Sylvie GREGOIRE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Patrick HEYRIES , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Philippe IZOARD , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Gérard JUSTINESY , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Olivier LEDEY , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Gilles MEGIS , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Juan MORENO , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Jacques NATTA , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Mme.	Isabelle PORTEFAIX , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme.	Mireille SUEUR , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Nicolas TRABUC , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Pierre-Yves VADOT , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	Nathalie CZIMER-SYLVESTRE , déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	Hélène GENTE-CEAGLIO , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
M.	Serge SARDELLA , délégué du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
Mme.	Noëlle TRINQUIER , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Bruno MALGAT**, délégué de Mison, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Marie-Christine LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- M.** **Philippe BATOUX**, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Mme.** **Cécile SORRIBAS**, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Bernard ALLAMELLE**, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :11 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- Mme.** **Sylvie BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
- MM.** **Jean-Marc BRABANT**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jacques NATTA
- Jean-Louis BROCHIER**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Gérard JUSTINESY
- Claude CHEILAN**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Gilles MEGIS
- Mmes.** **Martine CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par David FOURNIER
- Natacha ESMIEU**, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
- MM.** **Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Patrick HEYRIES
- Roger PELLENC**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
- Jean-Pierre SERRUS**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Pierre-Yves VADOT
- Robert TCHOBDRENOVITCH**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** **Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- MM.** **Robert GAY**, délégué du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence Vaucluse par Serge SARDELLA
- Stéphane SAUVAGEON**, délégué du Conseil Régional Sud PACA par Nathalie CZIMER-SYLVESTRE
- Mme.** **Patricia SAEZ**, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- M.** **Didier REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône PAR Noëlle TRINQUIER

2 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Rémi ODDOU**, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Bruno MALGAT
- Jean-Pierre SEISSON**, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants par Philippe BATOUX

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Mme	Véronique BOUTEILLE , SMAVD
M.	Gilles BRIERE , Conseil Départemental de Vaucluse
Mme.	Frédéric COUTAZ , SMAVD
MM.	Odilon DESMOULINS , SMAVD
	Christian DODDOLI , SMAVD
	Roland GIRAUD , Commune de Villeneuve
	Julien GOBERT , SMAVD
	Bertrand JACOPIN , SMAVD
Mmes.	Margaux KNISPEL , Métropole Aix Marseille Provence
	Béatrice MAYEN , Région sud
MM.	Etienne MASSE , SMAVD
	Patrick MATHIEU , Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
	Olivier NALBONE , Région sud
	Jean-Christophe SIMON , Commune du Poët

Délibération n°2021-30
Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUN 2021

Création d'une marque « Alluvions Durance Vivante »

Comme évoqué lors de la dernière séance du Comité Syndical, le SMAVD a travaillé à l'élaboration d'un nouveau modèle partenarial avec certains opérateurs économiques notamment les carriers.

Pour rappel, les carriers sont installés pour leurs activités d'extraction sur des terrasses alluviales de la Durance sur la Basse et la Moyenne Durance.

Les extractions « anciennes » ont causé des désordres importants dans le lit de la Durance qui ont varié selon les territoires.

Aussi, le SMAVD, principal gestionnaire de la Durance, ainsi que les carriers souhaitent développer ensemble une démarche vertueuse en vue de l'extraction des produits issus des terrasses alluviales.

L'objectif poursuivi consiste à valoriser la qualité des matériaux extraits (silico-calcaires) par la création d'une marque garantissant la qualité et la provenance des matériaux.

Le SMAVD propose ainsi la création d'une marque Alluvions Durance Vivante (dont le visuel va vous être présenté).

Cette marque pourra être invoquée par les donneurs d'ordre locaux au sein des procédures de commande publique qu'ils lanceront, ce qui constitue un atout important pour les carriers. Ceux-ci pourront également bénéficier d'un abattement sur les redevances d'occupation (cf rapport N°5) de parcelles dont le SMAVD est gestionnaire.

Les carriers verseront alors au SMAVD une contrepartie financière sur la base d'une unité monétaire volumétrique de matériaux dits « nobles » pour permettre de revendiquer la marque.

Il est à noter que ce dispositif a vocation à se développer sur la Basse et la Moyenne Durance avec un montage générale marqué par des dispositions adaptées à chaque territoire.

Un contrat de licence sera élaboré en vue de formaliser l'engagement de chaque carrier à la marque. Cette marque sera déposée par le SMAVD à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) dans toutes les catégories afin d'en protéger les usages. Au regard des impératifs de ce projet, il est proposé dans un premier temps d'approuver cette marque en vue de son dépôt à l'INPI.

Un règlement d'usage de la marque vous sera présenté à la séance de
les modalités précises de fonctionnement de la marque.

Le Comité syndical

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

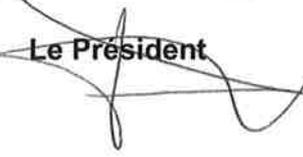
- Approuve la proposition de création de la marque de produits ou de services « Alluvion Durance Vivante » et son dépôt à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) dans toutes les catégories afin d'en protéger les usages à savoir dans la classe 19 (Matériaux de construction non métalliques), classe 35 (Publicité ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; travaux de bureau), Classe 37 : Construction ; 39 (Transport ; emballage et entreposage de marchandises ; organisation de voyages), 40 (Sciage de matériaux ; confection de vêtements ; services d'imprimerie) et 42 Evaluations techniques concernant la conception ;
- Autorise le Président à acquitter les sommes de 390 € pour le dépôt de la marque ainsi que toute dépense accessoire nécessaire à son accomplissement,
- Demande au Président d'engager toutes discussions avec les représentants des entreprises d'extraction de granulats pour finaliser les termes du règlement d'usage et de la licence de marque,
- Autorise le Président à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre.
- Dit que le règlement d'usage et la licence de marque seront soumis au comité syndical pour approbation.

Le Président

Yves WIGT

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 16 JUN 2021



Le Président

Yves WIGT



ALLUVIONS
DURANCE
VIVANTE